

Arrondissement d'ATH

CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE DE BERNISSART.

Du registre aux délibérations du Centre public d'action sociale a été extrait ce qui suit:

SEANCE DU 3 JANVIER 2019

Présents : M. Claude MONNIEZ, Président

Mmes Annette CORNELIS, Sophie ABRAMO, Isabelle PLANCQ Conseillères,
M. Thierry RANOCHA, Saverio CIAVARELLA, Alain DRUMEL, Kevin BRANGERS, Loïc LAURENT,
Conseillers

Mme Mariella CACCIATO, Directeur Général f.f.

Excusé(es) :

Vu la loi du 8 juillet 1976 organique des centres publics d'action sociale, notamment son article 24 ;

Vu la circulaire de la Ministre des Pouvoirs locaux du 23 octobre 2018 relative à l'installation des nouveaux organes dans les Intercommunales, les régies autonomes, les associations de projets, les ASBL et les associations chapitre XII ;

Considérant que pour respecter les modalités d'application de la représentation proportionnelle au sein de certains organes, les membres du conseil de l'action sociale sont invités à déposer une déclaration d'apparement à un groupe politique ;

Vu les déclarations déposées,

Le Conseil de l'Action Sociale du C.P.A.S de Bernissart prend acte des déclarations d'apparement suivantes :

Art. 1 : Groupe politique MR : Mme Sophie Abramo, M Loïc Laurent
Groupe politique PS : Mme Annette Cornélis, M Thierry Ranocha, Mme Isabelle Plancq, M Kevin Brangers, M Claude Monniez
Groupe politique ECOLO : Alain Drumel
Groupe politique LLC – WAPI : Saverio Ciavarella

Art. 2 : Expédition de la présente délibération sera transmise aux organes dans lesquels la CPAS est représenté avant le 1^{er} mars 2019.

Art. 3 : la présente délibération sera transmise au collège communal pour tutelle

Le Directeur Général f.f.,
Mariella CACCIATO



Le Président,
Claude MONNIEZ

